

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 12

Artikel: Les noms de famille et leur origine
Autor: Ruchet, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-24436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOMS DE FAMILLE ET LEUR ORIGINE

(Suite. — Voir N° de novembre 1922.)

SIGNIFICATION DES NOMS DE FAMILLE

C'est ici que notre embarras commence. Les matériaux abondent, en effet, au point qu'ils en deviennent encombrants, et malaisés à ordonner. Nous nous occuperons avant tout des noms de famille vaudois et subsidiairement de ceux en usage dans les cantons romands. Pour établir certaines analogies intéressantes, il nous arrivera de faire des incursions en terre allemande, comme aussi de franchir le Jura ou de passer le lac, nous souvenant que la Savoie et la Franche-Comté, pour ne pas parler d'autres provinces françaises, ont enrichi considérablement notre nomenclature indigène. Même restreint par ce moyen-là, notre champ d'étude demeure très vaste. Ne vous attendez pas à ce que je vous livre ici intégralement le fruit de mes recherches, ce qui me serait matériellement impossible étant donné le temps dont je dispose ; je vous donnerai une idée de mon travail, plus que mon travail lui-même. Et pour mettre un peu d'ordre dans mon exposé, je me servirai d'une classification qui me paraît embrasser à peu près tous les éléments ayant servi à la formation des noms de famille.

Cette classification comporte cinq catégories :

La 1^{re} catégorie comprendra les noms empruntés aux qualités et aux défauts du corps ou de l'esprit, au caractère de l'individu, à ses habitudes, à ses relations de parenté, aux circonstances de la naissance, de l'enfance ou de la jeunesse, etc., etc.

La 2^{me} catégorie comprendra les noms de baptême et leurs dérivés qui sont devenus noms de famille.

La 3^{me} catégorie renferme les noms locaux, ou si vous préférez, empruntés aux circonstances de lieux, d'habitation, à la contrée, au pays ou à la nationalité.

La 4^{me} catégorie, les noms empruntés aux charges et aux emplois de ceux qui les ont portés les premiers.

La 5^{me} catégorie, les noms professionnels appartenant soit à la vie urbaine, soit à la vie rustique.

1^{re} catégorie.

A l'idée de grâce et de beauté se rattachent les *Lebel*, les *Bellet*, les *Beaussire*, les *Gentil*, les *Genton*, les *Gentizon*, les *Gentet*. Nous remarquons que *Bellet* est le diminutif de la forme masculine *bel*. A l'idée de force et de santé se rattachent les *Lefort* et les *Benvegnin*; Benvegnin en patois signifie qui croît, qui prospère, qui vient bien. Pour ce qui est du caractère des individus, les noms de *Gay* et de *Joyet* n'ont pas besoin d'être expliqués. Il n'en est pas de même de *Baud* avec ses dérivés *Baudet*, *Baudat*, et *Baudin* qui vient du vieux français *baud*, signifiant gai, hardi. *Degruffy* en patois signifie d'esprit alerte, débrouillard, tandis que *Velan*, dans les Alpes vaudoises, et *Badou*, dans le patois de Moudon, signifie lourd, de compréhension lente.

Certaines personnes d'humeur acariâtre et grondeuse reçurent le surnom de *Grinjet* et de *Grognuz*; d'autres hau-taines et fières celui de *Roguin*; d'autres encore d'un caractère difficile celui de *Leresche*. Un homme rèche est un homme âpre et cassant. C'est évidemment de là qu'est venu le vieux mot *rechin*, féminin *rechigne*, personne rude, grossière, rébarbative. C'est le nom de famille allemand *Sauer*. Dans le Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne, nous avons un Raymond *il raschais*, un Wuillerme d'Escublens *lo rescho*. Empruntés également à un caractère peu commode, les surnoms de *Bataillard*, qui cherche noise, en italien *Bat-*

taglini, de *Braillard* qui crie très fort et mal à propos, de *Bregand*, de *Froissard* ou *Frossard*, du bas latin *froissare*, froisser, meurtrir, blesser. Peut-être faut-il y ajouter *Coigny*, qui dériverait alors de cogner, primitivement frapper avec la cognée. N'oublions pas que l'outil de fer tranchant qu'on appelle une cognée est désigné sous ce nom parce qu'il fend le bois comme un coin qu'on y enfonce. Peut-être *Coigny* vient-il de coin, endroit où deux chemins se rencontrent, en patois *carros* = carrefour, *samelet dau carro*. Aux qualités du cœur, se rattachent les *Bonnet*, du bas latin *Bonitus*, diminutif de *bonus*. Quant à *Bonnard*, il paraîtrait dérivé de la même racine que le nom germanique *Bonald*.

De l'aspect extérieur de l'individu, dérivent les *Petit*, les *Petidot*, les *Picot*, les *Pichot*, les *Pichon*, les *Pichonnat*, les *Pittet*, les *Grand*, les *Gros*, les *Gras*, les *Grasset*, les *Centlivres*, les *Corboz*, les *Corbaz* et les *Corboud*, courbé, voûté par l'âge, les *Basset*, petit homme à jambes courtes. Dans une commune du District d'Echallens, il y a des *Chambettaz*, qui ont leur équivalent en Italie, où les *Gambetta* et les *Gambacorta* sont nombreux. A l'aspect extérieur nous devons encore les *Crottet*, marqué de la petite vérole, peut-être les *Crottuz*. A moins que ce dernier nom ne se rapporte à un individu qui avait bâti sa demeure dans un fond, dans une dépression du sol. Citons encore les *Gottraux*. Dans le Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne, un certain André de Pully affecté d'une hypertrophie du corps thyroïde est appelé tantôt *gutturosus*, tantôt *li gottros*, le goîtreux. Les *Guignard* et les *Guignet* ont hérité leur nom d'un ancêtre atteint de strabisme ou de myopie. Un homme lippu, aux lèvres grosses, avec un air de mauvaise humeur a dû être surnommé *Potterat*, du patois *potta*, lèvre, grimace, moue. La surdité a ses représentants en la personne du *Siordet* et du *Sordet*. Certains noms sont dus à la perte prématurée des

cheveux, tels. *Calvin, Chauvin, Chauvet, Chauvy, Chavan*, qui doivent dériver de la même racine. Le système pileux nous fournit encore les *Brossy*, aux cheveux crépus, naturellement frisés, les *Tonduz*, les *Barbaz* et les *Barbezat*, mais non les *Barbey* ou *Barbier* qui rentrent dans la catégorie des noms professionnels. La couleur du teint et des cheveux, ou peut-être encore — mais plus rarement — du vêtement, a donné naissance à un nombre incalculable de surnoms. Vous avez des *Blanc*, des *Leblanc*, des *Blanchet*, des *Blanchod*, des *Blanchoud*, des *Blanchinay*, des *Blanchard*. S'il faut en croire le doyen Bridel, ce dernier nom est pris en patois au sens figuré. Un *bllantzar* serait alors un rusé, un fourbe, un hypocrite, la muraille blanchie de l'Evangile (Actes 23, 3). Vous avez encore des *Blondel*, des *Blondin*, des *Chenuz*, du bas latin *Canutus*, de *canus*, blanc de vieillesse, des *Rouge*, des *Roget*, des *Roux*, des *Rossier*, des *Rossy*, des *Roussy*, des *Rossat*, des *Rosset*, des *Rossel*, des *Rosselet*, des *Rousseau*, des *Rousson*, des *Ruffy*, des *Rouffy*, du bas latin *refus*, peut-être des *Ruffieux*, des *Brun*, des *Lebrun*, des *Brunet*, des *Noir*, des *Lenoir*, des *Neyroud*, des *Neyret* — forme patoise du français *Noireau*. Ce n'est pas tout : vous avez encore des *Morel*, autre forme de *Moreau*, qui en français signifie noir, du bas latin *morus*, qui a la même signification, un cheval moreau est un cheval noir-foncé, et un cheval cap de more est un cheval rouan à la tête et noir aux extrémités. Ajoutez à la liste les *Maurel*, les *Moret*, les *Morin*, les *Meuron* et les *Moreillon*. Toutes les couleurs ou à peu près sont représentées dans la nomenclature des familles. Les *Gris*, les *Grisel*, les *Jaunin*, les *Verdan* ; ces deux derniers surnoms peuvent avoir été donnés à des bilieux. Pour les *Violet*, c'est la couleur des vêtements qui est en cause, à moins que ce ne soit la coloration de l'appendice nasal obtenue par le moyen que vous savez.

L'enfance et la jeunesse ont donné naissance aux *Polaton*, originaires de Prangins ; un polaton est un petit coq, un poussin et aussi un [petit] garçonnet ; aux *Vallaton*, diminutif de *Valet*, pris dans le sens de fils, aux *Jeunet*, aux *Jouvet*, aux *Jouvenat*, aux *Junod*, aux *Mignot*, forme ancienne de mignon (*minutus*), féminin mignotte. On trouve en patois la forme *Mennoud*, qui est un nom de famille fribourgeois. Quelques-uns veulent que Mignot soit une forme de *Minot* qui a donné minotier et minoterie. C'est une opinion soutenable, cependant nous partageons la nôtre, comme disait certain député bien connu. Nous faisons rentrer dans le même chapitre les *Puthod*, de *posthumus*, né après la mort du père, les *Besson*, mot français qui signifie jumeaux, les *Baatard*, avec le diminutif, les *Bastardoz*. Les relations de parenté ont donné les *Cousin*, les *Gendre*, avec la forme patoise Dzeindro, francisé en *Gindroz* ou *Gindraux*. Dans la vallée du Rhône nous avons des *Neveu* ; par contre nous n'avons pas des *Deloncle* comme la France qui, également, possède des *Janvier*, des *Février*, des *Mars* et des *Avril*, noms rappelant l'époque de la naissance. Par compensation, nous avons au pied du Jura des *Carmentrand*. Selon toute probabilité, celui qui reçut ce surnom était venu au monde à l'entrée ou sur le seuil du carême, peut-être le jour du mardi gras, Carmentran et Carême entrant, étant évidemment une seule et même chose. On disait couramment autrefois, peut-être le dit-on encore ici et là : Vous me paierez à Carmentrand prochain. On dit dans nos contrées carmintran pour carnaval, dans le Jura bernois carimentran. Des relations de parenté à celle du voisinage, il n'y a qu'un pas, nous avons des *Duvoisin* et des *Visinand*, forme francisée du patois Vesenan, qui signifie voisin.

Ici trouvent leur place des noms qu'il est difficile de classer sous une des rubriques que nous venons d'indiquer.

Coeytaux vient évidemment de couaithiau, homme expéditif et qui ne s'endort pas sur la besogne, à moins qu'il ne s'agisse ici d'un homme qui fait l'empressé, une sorte de mouche du coche. *Gatoliat* vient de gatolliau, châtuilleux, au propre ou au figuré. Quant à *Rapin* vous connaissez le fameux quatrain :

La Suisse qu'on pille et qu'on ruine...

Nous sommes loin d'avoir épousé les noms de la première catégorie, nous ne voulons pas nous y éterniser, nous passons à la

2^{me} catégorie

renfermant les noms de baptême portés aujourd'hui avec ou sans modifications comme noms de familles. Nous suivrons autant que possible l'ordre alphabétique. Je n'ai pas besoin de vous dire que *Aubert* est une forme *d'Albert*, mais il est plus nécessaire d'insister sur l'origine du nom de famille *Amaudruz*. Il vient d'un nom individuel germanique que nous trouvons dans le Cartulaire de Lausanne sous les formes *Amalriens*, *Almadriens* et *Almaudriens*. *Béranger* est la forme française du germanique *Béringar*. Ses autres formes sont en France, *Bellanger* (gé) ; en Allemagne, *Behring*, *Beringer* et *Berlinger* ; en Italie, *Berlingeri*. C'est en outre le nom de plusieurs villages français dont le premier habitant dut être un Béranger ; dans la Drôme et dans la Gironde, nous dit Lorédan Lurchy, il y a deux villages qui portent le nom les Bérangers. Les nombreux *Berthoud* neuchâtelois, ainsi que les *Bertholet* et les *Berthelot* tirent leur nom du nom individuel germanique *Berthold*. Eginhard est devenu *Eynard*. *Girard*, corruption du nom individuel d'origine germanique *Gerhardt* a donné les diminutifs *Girardet* et *Girardin*. *Gautier* est la traduction française de *Walter*. Le Français remplace régulièrement le double w germanique par le g dur. *Walter* latinisé en *Gualterius* a donné *Galtier*

et *Gautier* avec son équivalent patois *Gauthey*. Le nom de famille *Vautier* participe de l'allemand et du français. Son équivalent en patois dans le Gros de Vaud est *Vauthey*, dans le Valais, *Veuthey*. Je pourrais faire la même remarque pour *Warnerius* qui a conservé le double W dans *Warnéry* et l'a remplacé par la gutturale dans *Guarnerius* qui a donné *Garnier* et ses composés. De même *Walcherius* a fait *Vau-cher* et aussi *Gaucher* et *Gauchat*, *Warinus*, *Guarinus* et *Garin*; *Wido*, *Guido* et *Guidoux*; *Wibert*, *Guibert*: *Gode-froy* forme française de *Gottfried* nous a donné *Jouffroy*, *Joffrey* et surtout *Gottofrey*. Mais nous voici à Guillaume, le Wilhelm german. Montaigne raconte dans ses « Essais » « que Henry, duc de Normandie, fils de Henri II, roi d'Angleterre, faisant un festin en France, l'assemblée de la noblesse y fut si grande que pour passe-temps, s'estant divisés en bandes par la ressemblance des noms, en la 1^{re} troupe qui fut des Guillaumes, il se trouva 110 chevaliers assis à table portant ce nom, sans mettre en compte les simples gentilshommes et serviteurs ». Aussi les dérivés de ce nom individuel german sont-ils nombreux. Le lecteur pourra compléter la liste quand il aura du temps de reste : *Guillemin* et *Vuillemin*, *Guillermet* et *Vuillermet*, *Guillet* et *Vulliet*, *Guilloud* et *Vuilloud*, et toute la série des *Wulliémoz*, des *Wuillamoz*, des *Vuillamy*, des *Vuilliéty*, des *Wil-lommet*, des *Vuilleumier*, des *Guillarmot*, des *Vuille* et des *Wille*, des *Guillat*, des *Guillard*, des *Guillot*, des *Veuillot*, des *Gulland*, etc., etc. *Günther* a formé *Gonthier*; *Henry*, *Henriod* et *Henrioud*; *Humbert*, *Humberset*; Hugo ou Hugun a formé *Huguet*, *Hugony*, *Hugonnet*, *Hugonin*, *Huguenin*, *Huguenet*; Jaques a formé *Jaquet*, *Jaquier*, *Jaquiéry*, *Jacot*, *Jaccoud*, *Jaccottet*, *Jaqinet*, *Jaqinod*, *Jaque-nod*, *Jaccard*, *Jaquillard*, *Jaquerod*. Jean a formé *Janin*, *Jeanneret*, *Johannot*, et toutes les combinaisons neuchâtel-

loises : Jeanhenry, Jeanjaquet, Grosjean, Grandjean. De *Jordan*, nom individuel german porté comme nom de famille dérivent *Jourde*, *Jordy*, *Jourdan*; de *Lambert* viennent *Lambercier* et *Lambercy*; de *Landry*, *Landriset* et *Lauderset*; *Leodegarius*, traduction française *Léger*, *Sanctus Leodegarius* ou *Saint-Léger* a donné *Lagier*, *Légeret*; *Renaud*, *Renaudot* et *Renaudin*: *Robert*, *Roberty*; *Diedrich* ou *Dietrich* a été latinisé en *Theodorius* et sous cette nouvelle forme a donné en français par contraction *Terry*, *Thierry* et *Thierrin*; *Thibaut* a donné *Thiébaut*; *Mathieu* a donné *Mathey* et *Matile*; *Simon*, *Simonin* et *Simonet*; *Marcel* ou *Marceau* a donné *Marcellin*; *Martin*, *Martinet*, *Martignier*; *Nicolas* a dû être très porté étant donné ses nombreux dérivés : *Nicollet*, *Nicollin*, *Nicollier*, *Nicod*, *Nicodet*, *Nicollerat*, etc., etc. *Michel* est dans le même cas, il a donné naissance aux *Michelet*, aux *Michelin*, aux *Michéli*, aux *Michet*, aux *Michod*, aux *Michoud*, aux *Michaud*, aux *Michon*. *Thomas* a formé *Thomasset*; *Ulrich*, sous sa forme latine *Udalricus* a formé *Uldry*, *Hudry* et *Hudrich*. *Oulevay* est la forme patoise d'*Olivier*, ils sont un seul et même mot ainsi que vous le diront ceux qui connaissent notre patois. *Rodolphe* sous sa forme *Rodolphus* ou *Radulphus*, mérite une mention spéciale. Les Romans rejettant le d en ont fait *Roulf* ou *Raoulf*, puis *Raoul*, enfin *Raoulin* et *Raoulet*, d'où *Roulin* et *Roulet*. Je laisse à regret de côté une foule d'autres noms, mais je crains de vous lasser par une énumération déjà suffisamment fastidieuse. Et *Pierre*, me direz-vous ? Je l'ai gardé pour la bonne bouche. Il n'est pas à ma connaissance de nom de baptême qui ait une aussi nombreuse et intéressante famille. *Pierre* a donné naissance entre autres aux noms suivants : *Perrin*, *Perret*, *Perrot*, *Perroud*, *Perrault*, *Perrochet*, *Perrochon*, *Perrottet*, *Pérusset*, *Perrisset*, *Persot*, *Perrelet*, *Perregaux*,

Perrier, Pernet, Pernod, Perrenoud, Perréaz, Perréard, Perillard, Périllat, Peyrollaz et bien d'autres encore. Il serait intéressant d'entrer dans le détail de ces diverses formations ou déformations ; ne le pouvant, je veux au moins prendre un ou deux exemples. Ainsi *Pernet* est formé de la racine *Perr*, du diminutif *in*, et du sous-diminutif *et*. La forme complète serait donc *Perrinet*. Elle existe d'ailleurs comme nom de famille. La voyelle de la seconde syllabe, ce qui se remarque très fréquemment, s'est affaiblie et transformée en *e* muet. Le suffixe composé *inet* s'est donc trouvé dénaturé en *enet*, ce qui a donné *Perrenet* et par la suppression de l'*e* muet, *Pernet*. *Pernod* dérive de même de *Perrinod*, et *Huguenin* de *Hugonin*. Ainsi que vous l'avez remarqué, les suffixes péjoratifs entrent pour beaucoup dans ces formations, *Perrochet*, *Perrochon*, *Perrusset*. Mais le français n'aime pas seulement à allonger le nom par une foule de suffixes simples ou composés, il se plaît aussi à le raccourcir en obéissant à la loi du moindre effort. Ce raccourcissement a lieu de deux manières soit au commencement du mot, par aphérèse, soit à la fin, par apocope. Nous ne nous occuperons que du raccourcissement par aphérèse, celui qui a lieu par apocope étant plutôt le fait des langues du nord dont l'accentuation est différente de la nôtre.

En voici quelques exemples : *Nardin* est une forme aphérésée de *Bernardin*, *Masset* de *Thomasset*, *Gély* d'*Angély*, *Dard*, *Dardel* et *Dardier* de *Médard*, *Bastien* ou *Bastian* de *Sébastien*, *Gonet* d'*Hugonnet*, et *Gonin* d'*Hugonin*, *Liard*, *Liardet*, *Liardon*, *Glardon*, *Liaudet*, de *Eliard* augmentatif d'*Elie*, *Manuel* de *Emmanuel* ; *Mingard* de *Ermingard* ; *Maury* de *Amaury* ou *Amalrie*, *Melet* de *Samuel* ou plutôt de son diminutif patois *Samelet* ; *Millet*, *Milloud* de *Emilie* ; *Minot* quoique nous en ayons dit tout à l'heure pourrait à la rigueur être considéré comme une forme aphé-

résée de Guilleminot. *Monet* provient également par aphérèse de Simonet, *Monin* de Simonin, *Colet*, *Collin*, *Collaud*, *Collard*, de Nicollet, Nicollin, Nicollaud, Nicollard ; *Richon* de Perrichon ; *Rochat* de Perrochet mais avec le suffixe *at*, propre au pays Lorrain et à la Franche-Comté d'où les Rochat, si je ne fais erreur, sont originaires. *Rod* ou *Roud* est également une forme aphérésée de Perrod ou de Perroud, *Stoffet* de Christophe ou Christoffel, *Tachet* de Eustache, *Thévoz* et *Thevenaz*, de Estévenoz, dérive d'Etienne. *Turin* et *Thurel*, de Mathurin et de Mathurel, à moins que Turin ne provienne du nom individuel germanique *Turincus*, qu'on trouve aussi sous la forme Torincus. Dans ce cas nous pourrions y joindre *Thorin*, *Thorens* et *Tharin*. Nous avons oublié *Randin* et *Randal* qui pourraient être des formes aphérées des Durandin et Durandal. Durand n'était à l'origine qu'un prénom. Dante syncope de Durante pourrait nous avoir donné Danton et Dantan.

Il est des noms de famille qui ne sont pas autre chose que des prénoms de femmes. *Nicole*, *Marion*, *Martines*, *Demartine*, *Lamartine*, *Larousse*, *Marguerite*. Marguerite nous a donné *Margot*, *Margairaz*, *Marguerat*. Béatrice nous a donné *Bétrix* ; *Ermengarde*, *Hermenjat* et *Herminjard*. C'est ce qu'on appelle des noms métronymiques. Le nom de famille Contesse vous a sans doute souvent intrigué. En 1250 nous trouvons un nom de femme ortographié *Contessa*, et en 1403 Jean de Sarragin et *Contexe*, sa femme, prêtent reconnaissance pour la Seigneurie de *Capella Valdana*, soit Chapelle sur Moudon. A peu près à la même époque nous trouvons un diminutif *Contesseta*. Les noms métronymiques indiquent en général que le premier qui a porté un tel nom était un enfant illégitime, n'ayant d'autre nom à transmettre à sa race que celui de sa mère. Il se peut d'ailleurs que tel n'ait pas toujours été le cas. Au Moyen âge, comme de nos jours, il

arrivait quelquefois que le mari jouât dans le ménage un rôle effacé, de second plan. L'opinion faisant alors abstraction de sa personne, désignait les enfants par le nom de celle qui détenait l'autorité de fait. Un maréchal du 1^{er} Empire, le fameux Bernadotte originaire de Pau en Béarn, qui fut adopté en 1810 par Charles XIII et monta sur le trône de Suède sous le nom de Charles-Jean, porte un nom métronymique. Bernadotte est le féminin de Bernadon qui est lui-même le diminutif de Bernard en usage dans le Midi de la France.

(A suivre.)

† Ch. RUCHET.

BONIVARD A MOUDON ET SON ARRESTATION A SAINTE-CATHERINE

Avec la permission de l'auteur, nous extrayons les pages suivantes du travail publié dans le dernier *Bulletin* (n° 10) de l'Association du Vieux-Moudon par M. Cherpillod, sous le titre : *Un solliciteur de marque : Le passage de François Bonivard à Moudon le 25 mai 1530.*

Rappelons d'abord, en matière d'introduction, qu'après être tombé dans un traquenard organisé à Montherond, par l'abbé du monastère de ce lieu et par le seigneur de Vaulruz, François Champion, Bonivard s'était vu obligé, en 1519, pour ne pas être livré au duc de Savoie, de renoncer à son prieuré de Saint-Victor. Il rechercha dès lors tous les moyens de rentrer en possession de ses biens et multiplia dans ce but les démarches, les voyages et les entrevues. Or, au mois de mai 1530, il y eut à Moudon une assemblée des représentants du duc Charles III, du comte Jean II de Gruyère, et des conseils de Fribourg et de Berne, qui, sous la présidence du bailli de Vaud, le seigneur de Lullin, devait mettre fin à un différend entre la Savoie et les deux villes